

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH15

xavier_daron@orange.fr

PROCES VERBAL DE REUNION N°15

DU 08/02/2013

"LES HAUTS DE FLORIMONTS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Paul, 1, 2, 3, 4 & 5 allée Rose Des Bois, 41 & 43 rue de Florimonts, 23,25 & 27 impasse des cerises

Permis de démolir n° /sans objet/
Permis de construire n° /sans objet/
Déclaration préalable: /sans objet/

Pre	ése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
		M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	Х
ı		M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
	Χ	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
)	Χ	M SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X

Lot	Observations

PREPARATION DU CHANTIER

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

- 1.1 PPSPS: transmis, a compléter...
- 2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER
- ► Effectif sur site : 1

Logements visités ce jour : 44, 47, 49, 51, 53, 54 & 55 (OPR)

AVANCEMENT: travaux de base: 95%; travaux en option: 95%

- 3 REMARQUES GENERALES
- 3.1 Révision de menuiseries :
- Menuiseries récentes, ayant été remplacées par le maitre d'ouvrage et pour la plupart absolument non conformes : ces menuieries ne sont pas étanches du tout, et devront soit être remplacées (ensemble dormant et ouvrants), soit etre reprises de manière à etre conformes aux spécifications des normes FD P 20-201 & NF P 20-302, et repondre au classement A3 E4 VA4

L'entreprise ne peut intervenir

4 REMARQUES PARTICULIERES (OPR)

Logement 1 : PF2V+V inaccessible et non vérifiée, le reste OK

Logement 2 : OK ; PM : traces de griffures de chat sur partie basse PP1

Logement 3 : PP1 : traces de peinture cadre sur ouvrant à nettoyer & peinture ouvrant insuffisante côté intérieur ; F2V sur rue : il a été convenu de remplacer l'ensemble de la menuiserie

Logement 4 : PB (persiennes bois) : manquent plusieurs vis : à remplacer ; F2V chambre s/rue : peinture un ouvrant à parfaire

Logement 5 : GDC : coulures s/ gros œuvre à reprendre

Logement 6 : PB : vis manquantes à remplacer

Logement 7 : PP1 : taches de peinture blanche en intérieur s/ ouvrant ; GM (grille métallique) :

barillet : fonctionnement à vérifier

Logement 8: inaccessible - personne / PP1 impeccable

ocataires absents : Non visité Logement 9 : GDC : vis à reprendre / cuvettes

Logement 10 : F2V s/ cour & s/ rue : infiltrations par dessous le dormant : calfeutrement à reprendre – hors mission : locataire signale problème d'infiltration par mur pignon du bâtiment

Logement 11: PF2V & PF1V: barillets à remplacer; GDC: 1 cuvette manquante

Logement 12: RAS

Logement 13 : PF2V+V pourrie (s/cour) : rejet d'eau & appui remplacés ; tous volets : peindre chants notamment supérieurs & inférieurs ; casquettes : peinture à reprendre

Logement 14 : personne : non visité ce jour (PM notes précédente visite : révisions effectuées, peinture non réalisée, volets sur PF2V+V à remplacer, F2V+V, rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du bloc-fenêtre)

Logement 15: RAS

Logement 16 : PP1 : à raboter en partie basse, 1 seule couche de peinture s/ porte palière : à finaliser, PF2V : à régler (frotte en partie basse du fait de la peinture), F2V s/rue (menuiserie 6) : léger jeu dans éléments constitutifs d'un ouvrant : à reprendre ; F2V remplacée récemment : initialement, prévue à remplacer (malfaçons manifestes), si l'entrepreneur réussit à la rendre étanche selon reglementation et CCTP, pourra être conservée ; sinon à remplacer (prévoir essai d'arrosage semaine prochaine, si reprise d'ici là) manque une vis sur persiennes bois (PB) : à remplacer ; peinture cadre non réalisé : les locataires déclarent le prendre à leur charge

Logement 17 : personne : non visité ce jour (PM notes précédente visite : PP peinte (première couche) à finaliser ; serrure à larder à remplacer, F2V s/cour (menuiserie 5 ?) : rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du blocfenêtre (emplacement partiel ou total avec essence de bois conforme au CCTP : PAS du MOVINGUI)

Logements 18 & 19: personne

Logement 20 : GDC : plexiglas de remplissage cassé : reste à remplacer

Logement 21: toutes menuiseries hors PB: peinture OK; PB: peinture à reprendre (cf. photo 1

du PV n°8 du 25/09/2012) ; GDC : finir de revisser proprement plexiglas

Logement 22 : OK

Logement 23 : personne

Logement 24 : GDC : reprendre fixation plexiglas (cuvettes)

Logement 25 : PP : peinture à reprendre

Logement 26 : PP : peinture à reprendre ; PF2V+V : peinture : manque couche de finition

Logement 27 : personne Logement 28 : personne Logement 29 : personne Logement 30 : personne

Logement 31 : personne / casquettes : manquent solins Logement 32 : personne / casquettes : manquent solins Logement 33 : PM : PB : cadre non peint / élément manquant

Logement 34 : OK

Logement 35 : personne Logement 36 : personne

Logement 37: personne / casquettes: manquent solins

Logement 38 : personne

Logement 39 : PF2V & PF1V : rejet d'eau remplacés, mais non peints

Logement 40 : F2V séjour : à remplacer ; PB : à repeindre

Logement 41 : personne

Logement 42 : OK

Logement 43: PF2V+V: peindre volets (sous-face)

► Logement 44 : OK

Logement 45: personne

Logement 46 : OK

► Logement 47 : OK / peinture des menuiseris en cours (manque encore couche de finition)

Logement 48: personne

► Logement 49 : **F2V non conforme à remplacer**

Logement 50 : **PF2V+V pourrie à remplacer** ; GDC : cuvettes manquantes ; casquettes : manquent solins, peinture sous-face non reprise

Logement 51 : OK

Logement 52: personne

► Logement 53 : PP : rejet d'eau sur F2V à remplacer

► Logement 54 : OK - PM : dégat des eaux dans salon depuis couverture à regler

Logement 55 : PP : peinture à recommencer

Logement 56: personne / casquettes: manquent solins

Logement 57: OK

Logement 58 : PP : peinture reprise mais toujours sur support non préparé : à recommencer ;

F2V : peinture appui à reprendre

Logement 59 : PB : cadre à peindre (les éléments en bois le sont)

Logement 60 : F2V pourrie : pourrie, à remplacer

5 TRAVAUX QUI DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN PRIORITE

► PF2V, F2V : remplacement des blocs fenêtes, dormants et/ou dormants lorsque pourris ou non conformes, dans tous logements

PM : la durée des travaux a été rallongée d'un mois (OS n^2) ; les travaux sont depuis le 02/11/12 hors délais

PROCHAINE RÉUNION DE CHANTIER : SELON AVANCEMENT...